

## Inscription pédagogique CAVEJ L2

Par **mcropert**, le 10/09/2014 à 10:14

Bonjour,

Anciennement étudiante à l'Université de Bourgogne, j'ai sollicité mon inscription au CAVEJ en L2.

J'ai envoyé mon dossier qui a été reçu complet. J'ai également reçu un email m'informant qu'un avis favorable a été émis suite à ma demande d'inscription. Le soir même, je me suis donc inscrite administrativement sur le site primo.univ-paris1.fr où j'ai payé mes droits d'inscription, reçu mes codes de l'ENT et mon certificat de scolarité. À la suite de quoi, il m'a été demandé d'envoyer des pièces justificatives au centre TOLBIAC afin de recevoir ma carte étudiante.

Ma question est la suivante. Pensez vous que je sois définitivement inscrite au CAVEJ ? Car ayant redoublé ma L1 et ma L2, je me demandais si mon dossier était déjà passé en commission pédagogique (d'ou l'autorisation) ou si je devais attendre le mois d'octobre afin d'avoir la certitude d'y être inscrite ?

Merci à tous pour vos réponses !

Par **gregor2**, le 10/09/2014 à 21:33

Bonjour, si vous avez votre certificat de scolarité vous êtes inscrite, ils ont déjà procédé aux vérifications.

Soyez attentive, sur le site du cavej vous aurez dans pas longtemps les dates pour les inscription pédagogiques (elles ne vous seront pas communiquées par lettre). Il y a beaucoup de dates disponibles donc pas de panique, il est même possible de s'inscrire bien après les dates je crois.

En fait au cavej ils ne vont pas ré-étudier votre dossier ... Ils vont se 'contenter' de vous inscrire dans leur fichiers et vous donner vos cours. Vous imaginez les fausses joies qu'ils feraient subir ? [smile4]

De plus je crois savoir qu'ils ont une politique assez ouverte concernant les redoublants (même si toutes les universités sont globalement assez ouvertes), histoire qu'ils puissent terminer leur cursus ... (la gestion est moins lourde que dans d'autres ufr et contrairement aux cours classiques les étudiants paient des frais à l'inscription pédagogique pour le matériel

pédagogique.)

Donc oui vous êtes inscrite à l'université Paris 1, bienvenue donc ;)

Par **mcropert**, le **15/09/2014** à **10:15**

Merci beaucoup pour votre réponse, j'ai en effet reçu l'avis favorable de la commission pédagogique. J'ai simplement paniqué car j'ai trouvé le traitement de mon dossier très rapide (3 jours) !

Me voilà bien rassurée et prête pour une nouvelle année de L2 :)

Par **gregor2**, le **15/09/2014** à **23:49**

Le traitement est rapide, je vois tous les ans des dizaines d'étudiants ne pas avoir encore leurs cours, leurs cartes etc mais franchement je sais pas comment ils se débrouillent ...